

Anonyme
HEU UNUS EX VOBIS
[Tours, Bibliothèque municipale, ms 168, n° t.7]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil de motets et chansons de Tours* (n° t.7), partition, ms, 365 x 230 mm, f. 19-20^v, F-TO : ms 168

(f. 19-19^v-20 en entier ; 1^{er} système du f. 20^v.)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune concordance n'a été établie, ni même de proposer une provenance géographique. Du point de vue contrapuntique, le motet rappelle les hardiesses du *Cantique de Moïse* d'Étienne Moulinié (publié en 1658), mais par la vivacité de l'action dramatique et sa maîtrise, il est difficile de ne pas voir ici le modèle de Guillaume Bouzignac, par exemple dans son *Dum silentium*, GBc.03 ; voir n° t.37 (d.106).

UTILISATION LITURGIQUE

Vendredi saint.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

ut1,ut3,ut4,ut4,fa4

Dans ce chœur à cinq parties, le *dessus* est chanté par les enfants de chœur, accompagné par quatre pupitres de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille*, *basse-taille* et *basse*.

Dans le cas de *Heu unus ex vobis*, dans lequel les paroles de Jésus (Rabbi) sont constamment confiées à la partie de *taille*, il est souhaitable d'isoler un soliste (mes. 1-25, 37-50). Ces sections posent néanmoins un problème d'équilibre, puisque le chœur qui dialogue avec le Christ chante alors à quatre parties, les autres sections étant à cinq. Cela peut s'expliquer par le manque de place dans le manuscrit original (le manuscrit de Tours n'étant qu'une copie). Il est donc possible que, dans ses sections, les autres tailles ont eu une partie différente complétant le chœur (par exemple dans les « Heu ! » du début). En l'absence de cette partie, elles chanteront la partie de *basse-taille*.

NOTES SUR LE TEXTE

Le texte de cette histoire sacrée anonyme se présente sous la forme d'un centon dialogué, lui aussi anonyme. Propre à un office du vendredi saint, il est tiré de fragments des Évangiles de St Jean (5, 6, 8, 22), Matthieu (25, 26, 37, 39, 47-49), Luc (43, 48) et Marc (37). Le texte du Nouveau Testament est scrupuleusement respecté hormis en trois endroits : la formule « Pater, si fieri potest » des Évangiles (Matthieu, 26, 39) devient ici « Pater mi, si... » ; le terme « verumtamen » est réduit à « tamen ». Quelques mots ont été ajoutés pour créer l'effet dramatique : les « heu ! » de la première partie, de même que « prope est », la répétition de « Surgite » et l'interrogation « Simon, dormis ? ».

TEXTE & TRADUCTION

Heu !
« Unus ex vobis me tradet hodie. »
« Numquid ego sum, Rabbi ? »
« Tu dixisti. »
Heu !
« Pater mi, si fieri potest, transeat a me calix iste ; »

Heu !
« tamen non mea voluntas, »
Heu !
« sed tua fiat. »
Heu !
« Simon, dormis ? »
Heu !
« Simon, dormis ? »

« Surgite, eamus : ecce qui me tradet. »
(Prope est.)
« Surgite ! »
« Ave Rabbi. »
« Amice, ad quid venisti ? »
« Juda, filium hominis tradis ? »
(Ecce turba multarum gladiis et fustibus.)
« Quem quæritis ? »
« Jesum Nazarenum. »
« Ego sum. »
(Abierunt retrorsum.)
« Quem quæritis ? »
« Jesum Nazarenum. »
« Ego sum. »
« Si ergo me quæritis, sinite hos abire. »

Hélas !
« Un de vous me trahira aujourd'hui. »
« Maître, sera-ce moi ? »
« Tu l'as dit. »
Hélas !
« Mon Père, que ce Calice, s'il est possible, se retire de moi ; »
Hélas !
« au reste, non pas comme je desire ; »
Hélas !
« mais comme vous le voulez. »
Hélas !
« Simon, dors-tu ? »
Hélas !
« Simon, dors-tu ? »

« Levez-vous, allons : voici celui qui me doit trahir. »
Il est proche.
« Levez-vous ! »
« Maître, bien vous soit. »
« Amy, à quel dessein es-tu venu ? »
« Judas, trahis-tu le fils de l'homme ? »
Voici force gens armez d'épées et de bastons.
« Qui cherchez-vous ? »
« Jesus de Nazareth. »
« Je le suis. »
Ils s'en allèrent à la renverse.
« Qui cherchez-vous ? »
« Jesus de Nazareth. »
« Je le suis. »
« Si donc c'est moi que vous cherchez, permettez que ceux-cy s'en aillent. »

(traduction d'après : Michel de Marolles, Daniel de Cigogné, *L'Office de la Semaine Sainte, selon le Messel et Breviaire Romain*, Paris, Compagnie des libraires associez au Livre de la Semaine Sainte, 1662, p. 36-40.)